



REGLEMENT du TROPHEE des VOSGES CANICROSS 2011- CATEGORIES:

CANICROSS :

CHS Seniors Homme	né entre 1992 et 1972 (19 à 39 ans)
CHV Vétérans Hommes	né en 1971 et avant (40ans et plus)
CHJ Juniors Hommes	né entre 1993 et 1995 (16 à 18 ans)
CFS Seniores Femmes	née entre 1992 et 1972 (19 à 39 ans)
CFV Vétérans Femmes	née en 1971 et avant (40 ans et plus)
CFJ . Juniores Femmes	née entre 1993 et 1995 (16 à 18ans)

Une catégorie Vétérans 2 (né en 1961 et avant) pourra être créée si il y a suffisamment de concurrents

Attribution de points

Pour l'attribution de points, seul le classement scratch est pris en compte (Homme Femme).

A chaque course, le nombre de points obtenu par un coureur est égal à 100 fois le quotient de son rang par le nombre de classés, toutes catégories confondues.

En cas d'arrivée ex æquo, le rang retenu sera celui du dernier coureur du groupe des ex æquo.

Exemple

Rang du coureur : **9** Nombre de classés **21**
Nombre de points obtenus : **100 x 9/21 = 42,8571** pts

Classement individuel

Le nombre de points de chaque coureur est la somme des points obtenus dans les différentes courses

Les **4** meilleures courses seront retenues sur les **12 épreuves** figurant au calendrier 2010- 2011. D'autres épreuves pourront se rajouter.

En cas de dépassement du nombre de courses, seuls les meilleurs résultats seront retenus.

Tous les résultats et la situation seront publiés sur le site www.trophee-des-vosges.com

La remise des prix aura lieu le samedi 26 novembre 2011 lors de la soirée "Trophée des Vosges"

Conditions :

Pour être classé les concurrents devront remplir le bulletin d'inscription au Trophée en ligne sur le site ou à disposition lors des courses et le retourner accompagné de 8 euros.

Calendrier

A voir en annexe

Renseignements pour ce Challenge :

ADAM Jacques
50 Rue du Wolfhag
68360 SOULTZ
Tél 03 89 74 23 99 Port : 06 07 06 00 03
E mail : canicross@trophee-des-vosges.com